

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-14-0668 du 29/07/2014

Arrêté du 25 juillet 2014

ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR CIVIL HORS CLASSE DE L'INTERIM DE LA
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge un administrateur civil hors classe de l'intérim de la direction des grandes entreprises.

Date d'application : 29 juillet 2014

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR CIVIL HORS CLASSE DE L'INTÉRIM DE LA
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR CIVIL HORS CLASSE DE L'INTÉRIM DE LA
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES.



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES
BUREAU RH-1B

ARRÊTÉ

**chargeant un administrateur civil hors classe
de l'intérim de la direction des grandes entreprises**

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE

Article premier

M. Philippe-Emmanuel DE BEER, administrateur civil hors classe à l'administration centrale du ministère des finances et des comptes publics, est chargé de l'intérim de la direction des grandes entreprises, en remplacement de M. Philippe MOUTIE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

Cette mesure prend effet le 29 juillet 2014.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 25 juillet 2014

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES
PUBLICS,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES
PUBLIQUES,
PAR DÉLÉGATION,
LE CHEF DE SERVICE DES RESSOURCES
HUMAINES

HUGUES PERRIN